

EPE - Algérie Télécom – Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°46/AT/DG/DAMP/DAM/2021

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales est lancé pour : **FOURNITURE DE CABLES ELECTRIQUES DE DIFFERENTES SECTIONS.**

CRITERES D'ELIGIBILITE :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux :

- Fabricants des câbles électriques ;
- Représentants du fabricant de câbles électriques ;
- Distributeur du fabricant de câbles électriques spécialisés dans le domaine électrique ;

Le soumissionnaire doit joindre un document probant justifiant sa qualité (fabricant ou représentant ou distributeur).

Les câbles électriques doivent être certifiés aux normes en vigueur.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie télécom accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Préparation des marchés
Service Appels d'Offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger – Algérie



Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de **dix mille dinars (10.000,00 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le **dossier administratif**, l'**offre technique** et l'**offre financière** dans des **enveloppes séparées et fermées**, indiquant sur chaque enveloppe la **dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence** ainsi que sur chaque pli correspondant la mention **dossier administratif ; offre technique et offre financière ;**

-Le **dossier administratif** comprend un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.

- **L'offre technique** comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention L'offre technique.

- **L'offre financière** comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention L'offre financière.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermé et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°46/AT/DG/DAMP/DAM/2021

FOURNITURE DE CABLES ELECTRIQUES DE DIFFERENTES SECTIONS

Adresse, Route National N° 05 CINQ MAISONS MOHAMMADIA ALGER

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »



La durée de préparation des est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **Cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.